



CSA-Ministériel

du 07 juin 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE :

Madame la Secrétaire générale

Le 14 mai l'administration pénitentiaire, et au-delà, le ministère de la Justice, faisait face à un drame d'une violence inouïe.

Un commando d'hommes armés et particulièrement déterminés n'a pas hésité, afin de faire évader un détenu, à exécuter deux de nos collègues et en blesser trois autres grièvement. Nos trois collègues sont en vie, mais ils sont et resteront marqués à jamais dans leur chair et leur esprit.

Au-delà de nos cinq collègues, ce sont leurs familles, leurs amis et toute une profession qui sont meurtris à jamais.

Comme si cela ne suffisait pas, la veille de l'hommage national et avant même les obsèques de nos collègues, deux organisations syndicales de magistrats corporatistes, USM et SM, ont eu l'indécence de communiquer pour rejeter en bloc certaines dispositions du relevé de décisions négocié et obtenu par l'intersyndicale.

- ▶ Pour l'USM et le SM, la Visioconférence c'est Non !
- ▶ Pour l'USM et le SM, se déplacer en établissement pour les détenus les plus dangereux c'est Non !

**Pour l'USM et le SM, pas question de bouger de leurs palais !
Circulez, il n'y a rien à voir, veuillez mourir en silence !**

FORCE OUVRIÈRE s'interroge sur la réaction de ces représentants de magistrats, si par malheur c'est au sein d'un palais de Justice que ce commando était venu chercher ce détenu, et avait ouvert le feu dans le bureau du juge. Leur posture serait-elle la même ?

Mesdames et messieurs les représentants de l'USM et du SM, votre communiqué est une véritable honte, une insulte à la mémoire de nos camarades disparus et blessés, une insulte à toute la profession.

Soyez assurés que **l'Union FO Justice** ne cédera rien sur la concrétisation des engagements inscrits dans ce relevé de décisions. Nous ne pouvons imaginer qu'il en soit différemment des autres organisations syndicales signataires, dont nous espérons le soutien indéfectible.



Mais le comble de la stupéfaction et de l'amertume nous est apparu après la révélation des médias de certains éléments déterminants qui auraient dû éviter ce drame.

Qui savait et n'a rien dit ?

À la suite de ces révélations, **Force Ouvrière** est la seule organisation syndicale à avoir exigé, par une lettre ouverte adressée au ministre et au DAP, des explications pour que toute la lumière soit faite concernant la genèse de ce drame... **qui aurait très certainement pu être évité... QUI AURAIT DÛ ÊTRE ÉVITÉ !**

Suite à notre courrier, le ministre a annoncé au Sénat la saisine de l'IGJ afin de faire éclater la vérité, afin de savoir **QUI savait et n'a rien dit, QUI savait et n'a rien fait, QUI est responsable d'avoir conduit nos collègues à la mort.**

Pour FORCE OUVRIÈRE rien, absolument rien, ne pourra justifier que des informations cruciales pour notre sécurité soient restées sous silence. Nous l'affirmons : ceux qui savaient et n'ont rien dit sont coupables de la mort de nos collègues, ils devront en répondre !

Pour en venir à l'ordre du jour de ce CSA-M, nous est présenté pour avis un projet ambitieux en faveur des personnels des services judiciaires, personnels administratifs et Greffiers, projet qui doit permettre de tirer tous ces personnels vers le haut.

► **Force Ouvrière** a été à la fois moteur et force de proposition dans la construction de cette réforme, n'hésitant pas à saisir les plus hautes instances, avec le soutien de notre confédération, pour obtenir des arbitrages en faveur des personnels.

► **Force Ouvrière** est la seule organisation syndicale à n'avoir pas cédé au collectif des greffiers en colère, malgré les insultes et les menaces.

► **Force Ouvrière** est la seule organisation syndicale libre et indépendante qui reste fidèle à ses revendications et ne se laissera jamais dicter sa ligne de conduite par des mouvements politiques, des collectifs ou des syndicats corporatistes.

Chères collègues syndicalistes membres de ce CSA-M, la stratégie syndicale ne peut et ne doit en aucun cas justifier des prises de position et des alliances qui auraient pour conséquence de mettre à mal l'intérêt général des Personnels du ministère de la Justice.

Madame la Secrétaire générale, Force Ouvrière compte sur vous et le ministre pour que toute la vérité, et rien que la vérité, soit établie sur l'origine de ce drame !

QUI SAVAIT ET N'A RIEN DIT ?

